



# Lauterbacher Nouvelles

[www.niederlauterbach.fr](http://www.niederlauterbach.fr)



## LE MOT DU MAIRE,

Les fêtes de fin d'année sont synonymes de joie et de gratitude, et il n'y a pas de meilleur moment pour vous exprimer nos vœux.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et réussite aussi bien professionnellement que personnellement.

Toute notre équipe vous remercie de votre confiance et vous transmet ses meilleurs vœux de santé et bonheur.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, les plus belles et les plus paisibles des fêtes.

Bonne et heureuse année 2022.

Le Maire,  
André FRITZ,



# LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les délibérations du Conseil Municipal sont affichées à l'extérieur de la mairie sur notre panneau d'affichage.

## SEANCE DU 7 DECEMBRE 2021

**Présents :** Mmes : BECHTOLD Chantal, DECK Marie Anne, HUFSCHEMIDT Sandrine, KREUTZBERGER Marie, MM : FRITZ André, WEIGEL Éric, ERHARD Antoine, ZERMANN Cédric, CIVIDINO Daniel, ENGELHARD Jean-Michel, HEINTZ Vincent.

**Absents excusés :** HERBEIN Alain, KREUTZBERGER Luc, MITTENBUHLER Damien, VOLTZ Nicolas,

**Pouvoirs :**

## SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE ET SOCIOCULTURELLE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE POUR L'INTERVENTION D'UN ANIMATEUR SPORTIF AQUATIQUE LORS DES SEANCES DE NATATION

Le Conseil Municipal approuve la reconduction annuelle de cette activité qui permettra d'optimiser les séances de natation et alloue annuellement une subvention à l'Association sportive des écoles de 202.50 € pour l'année 2022.

**Adopté à l'UNANIMITE**

## SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE ET SOCIOCULTURELLE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE POUR UNE CLASSE DES NEIGES

A de favoriser le « vivre ensemble », les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école élémentaire participeront à une « classe de neige » du 3 au 7 janvier 2022 à St-Jean d'Aulps.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de **750€** à l'Association sportive et socioculturelle de l'école élémentaire la classe de neige à hauteur de **50€** par enfant permettra aux 15 élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école élémentaire de financer une partie du projet.

**Adopté à voix 12 POUR - 1 ABSTENTION**

## MODIFICATION DE L'AGREMENT DES HERITIERS DES TROIS LOTS DE CHASSE COMMUNAUX

Le Maire informe le Conseil municipal du décès de M. Albert NONNENMACHER, locataire des trois lots de chasse communaux. Le Conseil municipal :

- agréé M. Arnaud NONNENMACHER, petit-fils du défunt et mandataire de M. Marthe NONNENMACHER, en qualité d'héritier mandataire du droit au bail de chasse.

- autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette procédure.

Le Maire informe le Conseil municipal, qu'en accord avec les héritiers, il désignera M. Arnaud NONNENMACHER comme personne titulaire d'un permis de chasser en cours de validité et permettra ainsi la continuité de l'exercice de la chasse et de celui de la destruction des nuisibles.

**CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2015-61b du 20/10/2015.**

**Adopté à l'UNANIMITE**

Mesdames, Messieurs, chers citoyens de la Plaine du Rhin,

Une fois encore nous avons dû composer avec la crise sanitaire. Tout au long de cette période d'incertitude, la Région vous a accompagnés. Près de 3000 PC distribués aux lycéens du lycée Stanislas de Wissembourg et du séminaire de Walbourg depuis 3 ans, ont permis la continuité de l'enseignement. Grâce aux dispositifs initiés en urgence par la Région et alimentés par 4 partenaires (Région, CEA, CdC et Banque des territoires), 20 avances remboursables ont été attribuées aux petites entreprises et associations de 6 communautés de communes du Nord Alsace pour plus de 230 000 euros.

Le mois de juin dernier a été marqué par les élections régionales et je tiens à vous remercier bien sincèrement pour votre confiance. Les défis à relever sont nombreux et j'aimerais en évoquer quelques-uns.

**Réussir la transition écologique** est une nécessité ! La Région encourage de nombreux projets de transition énergétique et de rénovation thermique de bâtiments publics, associatifs ou d'entreprises, tels que ceux des collectivités de Beinheim, Neewiller... ou d'entreprises comme l'EARL Bogner-Weber, Timmel Frères...

La mobilité n'est pas en reste. La Région soutient l'installation des bornes de recharges électriques, dont le réseau doit être considérablement étoffé. Le projet emblématique de renforcement de l'offre ferroviaire des lignes transfrontalières suit son cours, avec la publication d'un appel d'offre européen fin 2021.

Notre territoire à dominante rurale est une force à consolider. La Région accompagne nos agriculteurs dans leurs nombreux défis : conversion à l'agriculture biologique, préservation des ressources en eau...

Assurer un avenir à nos jeunes, c'est aussi préserver la biodiversité avec notamment un ambitieux programme sur les rives du Rhin, dont un beau projet transfrontalier à Seltz.

**Préserver la santé de chacun** se traduit entre autres, par le financement par la Région, de près de 16000 places de formations paramédicales (*infirmiers, aides-soignants...*), dont 30 places d'*aides-soignants* à l'hôpital de Wissembourg. En raison de la pandémie, le nombre de places est considérablement augmenté et elles sont réparties sur tout le territoire. Par ailleurs, la Région accompagne techniquement la formation de 30 jeunes en bac pro *accompagnement, soins et services aux personnes*, au lycée Stanislas de Wissembourg..

**L'attractivité de notre territoire** est tirée par un tissu industriel, artisanal et commerçant très dynamique. De nombreuses sociétés ont su se réinventer en investissant dans des équipements plus performants et des outils numériques, encouragés en cela par la Région (Garage Waltz, Leuco production...). D'autres dossiers sont en cours d'étude. Le nom de domaine **.Alsace** proposé par la Région, permet également aux sociétés qui le souhaitent, d'affirmer leur identité territoriale et leur culture transfrontalière.

Cependant, l'attractivité se mesure surtout dans nos communes et je suis très à l'écoute des maires et des associations qui sont au cœur de notre quotidien.



En 2021, sur la Plaine du Rhin, une trentaine de projets sont soutenus par la Région, tous types confondus, englobant par exemple la réhabilitation de centre socioculturel à Buhl, la création d'aires de jeux à Neewiller et Munchhausen, la programmation culturelle à Beinheim, l'aide aux associations sportives à Lauterbourg, Oberlauterbach, Mothern, Scheibenhard... et bien d'autres encore.

Retrouvez l'ensemble des dispositifs d'aides de la Région sur <https://www.grandest.fr/aides/>

**Ich wünsch eich e gutes neijes Johr, àlles Beschte ùn hauptsalich d'Gesùndheit!**

Evelyne Isinger, Conseillère régionale  
Déléguée au transport transfrontalier [evelyne.isinger@grandest.fr](mailto:evelyne.isinger@grandest.fr)

Maison de la région en charge du secteur de l'Alsace du Nord :  
Tél : 03 88 03 40 80 [maison.saverne-haguenau@grandest.fr](mailto:maison.saverne-haguenau@grandest.fr)





Canton de WISSEMBOURG

## Vos Conseillers d'Alsace à votre écoute !



Votre contact :

Funda DONER

03 88 76 62 94

funda.doner@alsace.eu

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin forment la Collectivité européenne d'Alsace, une structure unique en France. La Collectivité européenne d'Alsace est présidée par Frédéric Bierry.

La nouvelle collectivité regroupe près de 2 millions d'habitants, dispose d'un budget de près de 2 milliards d'euros, dont près de 300 millions en investissement.

### Nous voulons renforcer l'efficacité des politiques publiques ainsi que l'attractivité de notre territoire.

La collectivité exerce des compétences aussi variées que la famille, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

Elle a en charge l'insertion, le RSA, l'emploi, les collèges, mais aussi l'environnement, les 6 500 kms de routes et 2 500 kms d'itinéraires cyclables, l'aménagement et le développement du territoire, ou encore l'habitat.

Elle bénéficie également, grâce à la loi Alsace du 2 août 2019, de compétences spécifiques, de nature à répondre aux caractéristiques de l'Alsace : la promotion du tourisme et du bilinguisme, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne et la Suisse, et la création d'un conseil de développement.

Elle s'est vue attribuer le transfert de 300 kilomètres de routes et autoroutes non concédées, et aura aussi la capacité à instaurer un mécanisme de régulation du trafic poids lourds à l'échelle de l'Alsace.

L'année 2022 sera celle où nous allons déployer concrètement ces nouvelles missions.

### Nous sommes sur tous les fronts depuis la création de Collectivité européenne d'Alsace.

Depuis sa création, la Collectivité européenne d'Alsace s'est structurée de manière à initier et mettre en œuvre des actions qui vont au-delà de son champ de compétence :

- le Plan de rebond de 330 M€ pour soutenir l'économie alsacienne, mais aussi les acteurs de la culture et de la santé ;
- le Service public alsacien, pour rendre aux Alsaciens un service public de qualité plus proche, plus simple et plus efficace, afin de ne laisser personne au bord du chemin ;
- le « Tour d'Alsace en 80 jours » pour retisser le lien démocratique avec les citoyens.

Toujours à vos côtés, vos élus vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

**E glickliches nejes Johr in Eich alli.**

**Stéphanie Kochert et Paul Heintz,**  
Conseillers d'Alsace du canton de Wissembourg.

## ETAT CIVIL—ANNÉE 2021

Naissance dans la commune :	1
Avis de naissance :	3
Mariage :	1
PACS :	4
Décès dans la commune :	3
Transcription de décès :	5

## RECENSEMENT DE LA POPULATION DE NIEDERLAUTERBACH

Enquête de l'Insee effective au 1er janvier 2022

Population municipale : (résidence principale)	961
Population comptée à part : (résidence secondaire)	22
Population totale :	983

## SANTÉ : LES RISQUES LIÉS AU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Le monoxyde de carbone (CO) incommode chaque année 4 000 personnes en France. En Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, 228 personnes ont été intoxiquées pendant l'hiver 2020-2021. Deux en sont mortes.

L'arrivée de l'hiver entraîne mécaniquement un regain des intoxications au [monoxyde de carbone](#) (CO). L'[agence régionale de santé](#) (ARS) veut l'éviter, et a [lancé une campagne](#) reprise ce samedi 4 décembre par la Sécurité civile.

Ce gaz est incolore, inodore, et n'a aucun effet irritant. Seul un détecteur permet de s'apercevoir de sa présence. Après des symptômes de nausées, maux de tête, et fatigue, le CO peut s'avérer mortel.

CO (ppm)	% CO dans l'air	Symptômes
100	0,01	
200	0,02	Maux de tête, vertiges, nausées, fatigue.
400	0,04	Maux de tête intenses, danger de mort après 3 heures.
800	0,08	Maux de tête, vertiges, nausées. Perte de connaissance en 45 min, décès après 2-3 heures.
1600	0,16	Symptômes sévères après 20 min, décès endéans l'heure.
3200	0,32	Maux de tête, vertiges, nausées après 5 min, perte de connaissance après 30 min.
6400	0,64	Céphalées et vertiges après 1 à 2 min, perte de connaissance après 10-15 min.
12800	1,28	Perte de connaissance immédiate, décès en 1 à 3 minutes.



# LES BONS REFLEXES POUR CIRCULER EN HIVER

## AVANT DE PARTIR



### FAITES LE POINT SUR L'ÉTAT DE VOTRE VÉHICULE

- NIVEAUX (HUILE, LIQUIDE DU LAVE GLACE ETC.)
- PRESSION DES PNEUS
- ÉCLAIRAGE
- CHAUFFAGE ET VENTILATION
- BATTERIE



### ASSUREZ-VOUS QUE VOUS ÊTES BIEN ÉQUIPÉ

- GILETS HAUTE VISIBILITÉ ET TRIANGLE DE SIGNALISATION
- CHAÎNES OU ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX
- RACLETTE
- VÊTEMENTS CHAUDS
- EAU ET NOURRITURE



### PRÉPAREZ VOTRE ITINÉRAIRE

- PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES [WWW.METEO.FR](http://WWW.METEO.FR)  
En cas d'annonce de risques importants ou exceptionnels, différez votre départ
- CONDITIONS DE CIRCULATION ET ÉTAT DES ROUTES EN HIVER SUR BISON FUTÉ [WWW.BISON-FUTE.GOUV.FR](http://WWW.BISON-FUTE.GOUV.FR)

## LES BONS RÉFLEXES POUR CIRCULER EN HIVER



## SUR LA ROUTE



### ADAPTEZ VOTRE CONDUITE

- RÉDUISEZ VOTRE VITESSE
- AUGMENTEZ LES DISTANCES DE SÉCURITÉ
- ÉVITEZ LES MANŒUVRES BRUTALES
- NE DÉPASSEZ PAS LES ENGINS DE SALAGE ET DE DÉNEIGEMENT ET FACILITEZ LEUR PASSAGE
- RESTEZ INFORMÉ : PANNEAUX, RADIO LOCALES OU 107.7, MÉTÉO ET ÉTAT DES ROUTES SUR BISON FUTÉ



### SI VOUS DEVEZ METTRE DES CHAÎNES

- FAITES UN ESSAI DE MONTAGE AVANT LE DÉPART
- POSEZ LES CHAÎNES SUR AU MOINS 2 ROUES MOTRICES (limite de vitesse avec des chaînes : 50KM/H)
- VÉRIFIEZ LEUR TENUE RÉGULIÈREMENT ET RETIREZ-LES DÈS QU'ELLES NE S'IMPOSENT PLUS



### SI LA CIRCULATION EST BLOQUÉE

- SUR ROUTE, GAREZ-VOUS SUR LE BAS-CÔTÉ
- SUR AUTOROUTE, NE STATIONNEZ PAS SUR LA BANDE D'ARRÊT D'URGENCE, MAIS RESTEZ SUR LA FILE DE DROITE, SAUF INDICATION CONTRAIRE DES SERVICES D'INTERVENTION OU DES PANNEAUX À MESSAGE VARIABLE
- TENEZ-VOUS INFORMÉ (RADIO, TÉLÉPHONE)

# COMMUNICATIONS DIVERSES

 <p><b>POUBELLE JAUNE</b> 12 et 26 janvier 9 et 23 février Voir calendrier</p>	<p><b>POUBELLE BRUNE</b> 4, 11, 18 et 25 janvier 1, 8, 15 et 22 février Voir calendrier</p> 
---	---

## RAPPEL DES BONNES PRATIQUES : LE DÉNEIGEMENT



Lors des chutes de neige ou de verglas, il incombe aux propriétaires et/ou habitants de logements de nettoyer le trottoir devant leur domicile pour garder les accès et passages sécurisés pour les passants.

Il convient aussi de ranger les véhicules dans les cours ou sur les parkings pour que le déblaiement de la route puisse s'effectuer au mieux !

## DATE DES BATTUES DE CHASSE A NIEDERLAUTERBACH

Restez attentifs et évitez les endroits à risques lors de vos joggings et de vos promenades. Evitez les sorties à VTT, tout comme les cueillettes de champignons dans les sous-bois aux dates suivantes :

- **2, 9, 16 et 23 janvier**



## FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE AU PUBLIC

La Mairie et l'Agence postale seront fermées durant les fêtes de fin d'année  
**Du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclus.**

⇒ Les colis et courriers avisés seront à récupérer à la Poste de Lauterbourg.  
Vous pouvez nous contacter par mail : [mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr)

**En cas d'urgence**, nous vous prions de vous adresser directement à M. le Maire ou aux Adjointes. **Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et le Personnel Communal vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.**

## PROCHAIN RAMASSAGE DE VIEUX PAPIERS

Le ramassage du vieux papier va reprendre en 2022 au sein de notre commune, et ce toujours au bénéfice de nos écoles. En effet l'envolée du cours du bois au niveau mondial a engendré une remontée du cours du vieux papier. C'est pourquoi la collecte redevient rémunératrice.

**La prochaine collecte aura lieu le week-end du 21 et 22 mai prochain.**



## HORAIRES : LIGNE SCOLAIRE POUR LE COLLEGE DE LAUTERBOURG

ALLER	Renvoi					
	N° de service	1	3	5	7	9
Commune	Point d'arrêt	Immjv-	Im-jv-	Immjv-	Immjv-	Im-jv-
NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG	Saint Sulpice-les-Feuilles		08:15			
	MUNCHHAUSEN	Rue du Rhin	07:35	08:30		
MOTHERN	Ecole	07:39	08:34			
	Gare	07:41	08:36			
	Giratoire	07:47	08:42			
WINTZENBACH	Restaurant à Scierie	07:50	08:45			
	Monument	07:52				08:22
	Ecole					08:23
OBERLAUTERBACH	Stade					08:31
	Eglise					08:33
OBERLAUTERBACH	Eglise			07:15		
	Stade			07:17		
WINTZENBACH	Ecole			07:20		
	Monument			07:21		
NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG	Saint Sulpice-les-Feuilles			07:25		
	SALMBACH	Mairie			07:49	08:39
NIEDERLAUTERBACH	Place Mailhac Cro-Boulangerie				07:52	08:42
	Chapelle				07:53	08:43
	Monument				07:55	08:45
SCHEIBENHARD	Monument				07:58	08:48
	Porte de France				08:00	08:50
LAUTERBOURG	Collège Holderith	08:00	08:55	07:35	08:05	08:55

RETOUR	Renvoi								
	N° de service	2	4	6	8	10	12	14	16
Commune	Point d'arrêt	--me---	--me---	--me---	Im-jv	Im-jv	Im-jv	Im-jv	Im-jv
LAUTERBOURG	Collège Holderith	12:15	12:15	12:15	16:00	16:55	16:00	16:55	16:55
	MOTHERN	Scierie		12:23		16:08	17:03		
MUNCHHAUSEN	Restaurant à l'Ancre		12:25		16:10	17:05			
	Giratoire		12:28		16:13	17:08			
	Gare		12:35		16:20	17:15			
NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG	Ecole		12:37		16:22	17:17			
	Rue du Rhin		12:41		16:26	17:21			
SCHEIBENHARD	St Sulpice-les-Feuilles	12:25			16:41			17:05	
	Porte de France	12:20		12:20			16:05		17:00
NIEDERLAUTERBACH	Monument			12:22			16:07		17:02
	Chapelle			12:25			16:10		17:05
	Boulangerie			12:27			16:12		17:07
SALMBACH	Place Mailhac Cromac			12:28			16:13		17:08
	Mairie			12:30			16:15		17:10
WINTZENBACH	Monument	12:30						17:09	
	Ecole	12:32						17:11	
OBERLAUTERBACH	Stade			<b>12:40</b>				17:19	
	Eglise			<b>12:42</b>				17:21	
OBERLAUTERBACH	Eglise						16:21		
	Stade						16:23		
WINTZENBACH	Ecole						16:31		
	Monument						16:33		

## LA DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SVE s'appliquera **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont **Niederlauterbach**, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.



Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme>

## LE PLU : LE REGLEMENT D'URBANISME

Le PLU doit être en accord avec d'autres règles d'urbanisme qui dépassent le cadre communal, comme par exemple la loi "littoral" qui interdit de construire à moins de 100 mètres d'un rivage.

### Maisons, immeubles, usines, on ne construit pas n'importe quoi n'importe où !

Si chaque habitant pouvait construire ce qu'il veut où il veut, cela deviendrait vite le désordre. Pour éviter cela, la mairie doit définir des règles. Ces règles sont écrites dans le **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) qui permet de mieux prévoir et organiser le développement de la commune. Le PLU découpe le territoire communal en différentes zones :

- zones naturelles (forêts, bois, rivières...),
- zones agricoles (champs, prés...),
- zones d'habitat (maisons, immeubles...),
- zones industrielles (usines, entrepôts...), etc.

A chaque zone est associé un règlement qui définit ce qu'on a le droit ou non de faire : hauteur maximum des bâtiments, matériaux à utiliser... C'est pour ces raisons qu'avant de commencer des travaux, il faut demander à la mairie un **permis de construire**.



## EXPOSITION PAR'CHEMINS ET CHÂTEAUX



Les Archives d'Alsace organisent leur première exposition sous l'égide de la Collectivité européenne d'Alsace, sur le thème Par'Chemins et Châteaux.

A partir des plus anciennes chartes conservées, elles se proposent de donner à voir ce que fut l'âge d'or des châteaux alsaciens pendant 200 ans, jusqu'à la mort du dernier des Staufens, Frédéric Barberousse.

L'Alsace était alors au cœur de l'empire.

### EXPOSITION :

#### Par' Chemins & Châteaux

Du 6 décembre 2021 au 15 avril 2022

Aux Archives d'Alsace

6 rue Philippe Dollinger à Strasbourg

Plus d'informations sur :

<https://archives.alsace.eu>

## MAISON KRUMACKER—MUSÉE DE SELTZ

L'espace d'exposition thématique sur l'histoire de Seltz est situé au sous-sol de l'Office de Tourisme.

L'exposition permet de faire une jolie promenade dans le temps depuis les Celtes puis les Romains jusqu'à l'époque de l'Impératrice Adélaïde qui vécut à Seltz aux alentours de l'An Mil.

On peut en particulier découvrir une magnifique épée celte en bronze, trouvée dans le secteur et des objets de fouilles de l'époque romaine. Le Musée fait partie du Parc Rhénan Pamina, écomusée transfrontalier éclaté de part et d'autre du Rhin.



### Horaires d'ouv. :

Lundi à vendredi : 9h à 12h  
et 13h30 à 17h30

Juillet et août : ouvert uniquement les matins

Avril à octobre : chaque 1er dimanche du mois de 14h à 17h

## LES DÉCORATIONS DE NOËL DE NIEDERLAUTERBACH

Cette année encore notre village a été joliment décoré pour permettre de se plonger pleinement dans cette période de l'aveut. Nous tenons à remercier tous ceux, qui de près ou de loin ont participé à cet embellissement de notre village. En effet cela demande du temps, des efforts et de l'énergie.

Merci beaucoup.

Cela permet à tous promeneurs, surtout en soirée, de partager un peu plus cette ambiance de Noël.



## LE PASSAGE DU SAINT NICOLAS



Ce lundi matin 6 décembre, il vient de sonner 9 heures au clocher de l'église. Quelqu'un toque à la porte de l'école maternelle. Les enfants aperçoivent une mitre à travers la fenêtre.... Et immédiatement les rumeurs se font entendre. « C'est le Saint Nicolas... Est-ce qu'il y'a aussi le père fouettard? »



De fait, il y'a que le Saint Nicolas, les enfants sont rassurés. Surtout qu'il ne vient pas les mains vides. Perpétuant ainsi la tradition de générosité de l'évêque de Myre au bénéfice des plus jeunes. Chaque enfant de l'école maternelle et de l'école primaire reçut en cadeau un excellent Männele en pâte briochée avec des pépites de chocolat.

Ces derniers furent gracieusement offerts par la boulangerie Sonntag de notre village. Encore un grand merci de la part de tous les enfants.

## LE PASSAGE DU PÈRE NOËL



Le vendredi 17 décembre, veille des vacances de Noël, les enfants de l'école maternelle puis ceux de l'école primaire ont eu droit à la visite du Père Noël. Il a fait le déplacement spécialement pour eux.



Cette visite a été l'occasion de discussions et d'échanges sur les projets d'avenir de nos chères têtes blondes dans le respect et l'écoute de chacun. Et le Père Noël a reçu lui aussi des cadeaux sous la forme de dessins créés par les enfants et de chants.



C'est dans cette bonne ambiance de Noël que les surprises rapportées par le Père Noël ont été distribuées et échangées contre de généreux merci et de grands sourires.



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS DE NIEDERLAUTERBACH ET ENVIRONS

### PLANNING DES ACTIVITES 2022

#### Assemblée Générale:

**Samedi, 19 Février 2022** à 19h00 à Niederlauterbach à la salle des fêtes.

**Repas après l'AG:** apéritif avec bretzel, jambon braisé salade verte et salade de pommes de terre, café gâteaux. Boissons comprises. Prix 11€/pers.

**Pass sanitaire et masque obligatoire**

**Nota :** En raison de la situation sanitaire actuelle, les cours et manifestations prévus pourront être annulés au dernier moment par voie de presse.

#### Cours de taille:

- **Samedi 26 février 2022** à 14H00 à **Oberlauterbach**. Rendez-vous parking sud de l'église.  
Moniteur : Walther Eugène
- **Samedi 05 mars 2022** à 14H00 à **Schleitahl**. Rendez-vous devant la Mairie.  
Moniteur : Kolb Alfred
- **Samedi 12 mars 2022** à **Mothern**. Rendez vous au parking place de l'église  
Moniteur : Joerger Daniel
- **Samedi 19 mars 2022** à 14H00 à **Beinheim**. Rendez-vous sur le parking de l'école.  
Moniteur : Walther Eugène
- **Vendredi 25 mars 2022** à 14H00 à **Beinheim**. Cours avec les élèves de CM2 Rendez-vous au jardin familiaux.  
Moniteur : Joerger daniel
- **Samedi 26 mars 2022** à 14H00 à **Munchhausen**. Cours de taille pour débutants.  
Rendez-vous au verger Ecole (coté Rhin).  
Moniteur : Vogel Elise
- **Samedi 02 avril 2022** à 14H00 à **Salmbach**. Rendez-vous au parking de l'atelier.  
Moniteur : Kolb Alfred
- **Samedi 02 juillet 2022** à 14H00 à **Scheibenhard**. Atelier confitures et Confection de Fusettes de lavande. Rendez-vous au verger derrière l'Eglise.  
Moniteur : Siegel doris

#### Exposition fruitière:

- **Dimanche 02 octobre 2022** dans la salle polyvalente de **Schaffhouse/Seltz**.

#### Atelier de jus de pomme:

- Campagne production de jus de pomme à partir de septembre 2022.

**Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2021  
et une bonne récolte fruitière pour 2022**

## DON DU SANG

Le prochain don du sang se déroulera le 2 mars 2022 à la salle des fêtes à partir de 17h.

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France.



**Le sang est constitué de 4 composants différents.**

**Le plasma**  
transporte les globules, les plaquettes, les nutriments, l'oxygène et les anticorps

**Les globules rouges**  
Ils donnent la couleur rouge au sang et transportent l'oxygène.

**Les plaquettes**  
Ce sont elles qui guérissent les blessures, permettent d'arrêter les saignements.

**Les globules blancs**  
Ce sont eux qui défendent notre organisme contre les bactéries, virus, parasites etc.

MIS DE CÔTÉ

PRÉSENCE OBLIGATOIRE POUR LE DONNEUR



Niveau 2 (CM1-CM2)

## ECOLE ELEMENTAIRE DE NIEDERLAUTERBACH

Les élèves de CM1-CM2 ont eu la chance de partager une expérience du rugby avec un joueur du club de Lauterbourg. Il a initié les élèves de cycle 3 à ce sport parfois trop mal connu mais tellement passionnant ! Les élèves ont réalisés une dizaine de séances à cheval sur les deux années scolaires et se sont bien pris à ce jeu. Cet apprentissage leur a également permis de perfectionner leur esprit d'équipe lors d'entraînements collectifs ainsi que de confrontations en équipes. Toute la classe en profite encore pour remercier Florian RAT de leur avoir fait profiter de son expérience lors de ses séances d'initiation, ainsi que de celle de Rose, joueuse du club, qui a également partagé son expérience avec les élèves lors des séances!



A présent, les élèves se préparent à partir en classe de neige dès le retour des vacances de Noël direction Saint Jean d'Aulps pour une semaine pour les élèves de CM1-CM2 afin de développer les compétences du domaine du « vivre ensemble », en espérant que ce séjour soit le plus enrichissant possible !

Des nouvelles la prochaine fois...

## **FOYER « LOCATIONS ET SERVICES » NIEDERLAUTERBACH**

2021 a été pour tous une année difficile suite à la crise sanitaire. Malgré tous, une petite poignée de manifestations on put avoir lieu au sein du foyer communal.

Dans l'espoir que les conditions s'améliorent pour 2022, nous vous proposons de réserver vos dates de locations pour vos futures manifestations.

Merci de nous retourner vos souhaits de réservations à l'adresse mail suivante : [gerber.fabienne1985@laposte.net](mailto:gerber.fabienne1985@laposte.net)

ou directement à notre Président Mr Engelhard Jean-Michel: [jm.engelhard@orange.fr](mailto:jm.engelhard@orange.fr)

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver bientôt,

L'ensemble des membres de l'association du foyer de Niederlauterbach.

### **LES DECORATIONS DE NOËL DU FOYER**



Les décorations de Noël en bois, réalisées par les membres du comité du foyer, ont été mises en place. Félicitations à celles et ceux qui nous ont prêté main forte pour la réalisation de ces décorations.



## SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHES DE NIEDERLAUTERBACH

Cette année 2021 s'est aussi déroulée à l'ombre de la crise sanitaire. Toutefois avec des restrictions un peu moins contraignantes qu'en 2020 et certaines de nos activités ont pu reprendre. L'implication de tous nos membres, bénévoles, permet à l'association de répondre présent à toutes les demandes de postes de secours. Cela représente une vingtaine de postes, et autorise la tenue de certaines manifestations publiques.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année 2021 et une bonne année 2022.

Pour 2022 nous allons commencer par deux formations PSC1, (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) :

Pour les adultes : le soir de 19h00 à 22h00

- Mardi le 15 février
- Mercredi le 16 février
- Jeudi le 17 février

Pour les jeunes à partir de 11 ans : le matin de 8h00 à 12h00

- Samedi le 19 février
- Dimanche le 20 février

Le coût de la formation s'élève à 60€ par personne.

Il n'y a qu'une dizaine de places par formation. Chaque inscription sera validée après le retour du dossier d'inscription. Pour tout renseignement complémentaire et obtenir la fiche d'inscription, vous pouvez prendre contact par courriel : **[croixblanche67630@laposte.net](mailto:croixblanche67630@laposte.net)** ou par téléphone : **06 15 63 40 70**



## LA NOUVELLE STATION D'EPURATION (STEP) DE NIEDERLAUTERBACH

Les travaux progressent comme prévu. Les délais sont respectés, et ce malgré les conditions météorologiques difficiles avec les nombreuses pluies qui ont totalement détrempées le terrain.

Je vous rappelle aussi que de nombreux engins de chantiers y manœuvrent.



**Soyez donc prudent en passant à proximité.**



## **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE NIEDERLAUTERBACH**

Cette année 2021 ne nous a pas permis de vous proposer notre traditionnel repas de la Nocherwe. Nous espérons pouvoir l'organiser en 2022.

Durant cette année, notre section a assuré 40 interventions au total réparties de la manière suivante : 23 sur la commune de Niederlauterbach, 11 sur celle d'Oberlauterbach et 9 à Salmbach.

Concernant le personnel de notre commune :

Laurine ZIMMERMANN a rejoint notre effectif, elle a également validé sa Formation Initiale ainsi que la partie Secours à Personnes ;

Baptiste et Charline THOMANN devraient rejoindre notre section au courant de l'année à venir.

L'ensemble de l'effectif a suivi les heures de formation de maintien des acquis ainsi que des formations plus spécifiques afin d'acquérir des aptitudes complémentaires.

Un grand merci à eux tous pour leur engagement et pour leur implication.

Si vous avez entre 12 et 16 ans et envie d'apprendre les rudiments des Sapeurs Pompiers, vous pourrez intégrer l'équipe des « Jeunes Sapeurs Pompiers » à Lauterbourg. Pour ce faire, il suffit de prendre contact avec Le Caporal-Chef NOELLET Philippe au 06 66 24 21 63 ou par mail : [adjsp67.mothern@gmail.com](mailto:adjsp67.mothern@gmail.com).

Venir en aide aux autres vous intéresse et vous avez plus de 16 ans venez nous rejoindre ! N'hésitez pas à contacter Alain HERBEIN, chef de section, au 06 80 30 84 58.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers a pu, cette année, vous proposer ses calendriers en « porte à porte » et les a déposés, comme l'année précédente auprès des commerces locaux.

Nos calendriers sont également disponibles auprès de Alain HERBEIN, Jean-Michel ENGELHARD, Eric WEIGEL, Gérard WEIGEL et Jean-Georges WEIGEL ;

Nous vous remercions pour votre soutien ainsi que pour vos dons.

Nous espérons tous que 2022 nous permettra de nous retrouver dans un contexte plus festif. Restez prudent et portez-vous bien,

**Le Chef de Section & Président de l'Amicale  
HERBEIN Alain**

**Les membres de l'Amicale  
vous présentent leurs meilleurs vœux,  
Que 2022 vous apporte santé, joie et prospérité !**

## LES ANNIVERSAIRES

### EN JANVIER

Le 3 janvier	75 ans	ILLIG André
Le 4 janvier	77 ans	SCHEURER Jean Paul
Le 9 janvier	74 ans	SONNTAG Nicole née KAUFFMANN
<b>Le 15 janvier</b>	<b>85 ans</b>	<b>ZIMMERMANN Monique née GABRIEL</b>
Le 23 janvier	73 ans	HOUËL Bruno
Le 24 janvier	92 ans	PEIROTES Germaine née WEIGEL
Le 29 janvier	84 ans	ZIMMERMANN Catherine née GUTHANS
Le 30 janvier	82 ans	WEBER Roger

### EN FEVRIER

Le 7 février	71 ans	LUSTIG Joseph
Le 9 février	93 ans	FRITZ Joseph
Le 9 février	78 ans	ZIMMERMANN Bernadette née FONTAINE
Le 14 février	86 ans	STROHM Emile
Le 15 février	78 ans	HERBEIN Thérèse née GSOELD
Le 17 février	71 ans	HAUSS Guy
Le 21 février	83 ans	LOEHR Marie Louise née HEILMANN
Le 22 février	89 ans	ZIMMERMANN Marguerite née BURGARD
<b>Le 28 février</b>	<b>80 ans</b>	<b>ZIMMERMANN Gérard</b>
<b>Le 28 février</b>	<b>70 ans</b>	<b>WILL Adelheid née STOFFNER</b>

### NAISSANCE

Le 11 décembre  
Miriam, Julie KIRMEIER  
Fille de Mme Amélie HAMBERGER et M. Christian KIRMEIER



### PACS

Le 16 décembre  
Mme Agathe AMBERG et M. Cyril WAGNER



### DECES :

Le 13 octobre  
M. CODREANU Liviu à 57 ans

Le 20 décembre  
Mme HARO Emilie à 90 ans



Toutes nos condoléances aux familles

Si vous ne désirez pas figurer sur l'une de ces pages (Anniversaires à partir de 70 ans, photographies des événements heureux, publications des prochains événements heureux), veuillez le signaler à la mairie afin de retirer vos noms des listes de diffusion). **MERCI !**

## SERVICES UTILES

Ecole Maternelle—16, Rue de l'Ecole	03 88 53 60 63
Ecole Élémentaire—17, Rue de l'Ecole	03 88 53 61 04
Assistante sociale	03 69 06 73 76
Déchetterie Wintzenbach	03 88 86 55 51
Office de tourisme Seltz-Lauterbourg	03 88 05 59 79
Médecin de garde (samedi midi à lundi 7 heure)	03 69 55 33 33
Tours de garde des infirmier(e)s	
Cabinet LAUTERBOURG	03 88 54 67 72
Cabinet SALMBACH	03 88 53 64 65
Urgences vétérinaire <a href="https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un-veterinaire-BAS-RHIN(67)">https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un-veterinaire-BAS-RHIN(67)</a>	

## ADRESSES UTILES

Notaire— Maître GROSCLAUDE Jean-Mathieu 1 Route du Rhin 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 81 56
Kinésithérapeute à MOTHERN Mme SCHMITT Sophie	06 82 14 31 19
Taxi Philippe PONS— philippepons67@sfr.fr	06 18 88 32 94
Fluo Grand Est—horaires de bus <a href="https://www.ctbr67.fr/la-ctbr/le-reseau-67/">https://www.ctbr67.fr/la-ctbr/le-reseau-67/</a>	09 72 67 67 67
Ramontage la Brosse d'Alsace MOTHERN France Ramontage SELTZ	03 88 49 84 35 06 30 45 01 54

## NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE	03 88 94 80 12
SOS MAIN	03 88 14 42 57
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000



SAMU

Police  
Gendarmerie

Pompiers

Toutes  
urgences

## AMBULANCES

GREINER	03 88 86 51 43
ROLAND	03 88 86 31 43

Date de parution : janvier 2022

## PHARMACIES DE GARDE

## Janvier 2022

08/01/2022	Lauterbourg
09/01/2022	Mothern
15/01/2022	Seebach
16/01/2022	Lembach
22/01/2022	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
23/01/2022	Lauterbourg
30/01/2022	Seebach
31/02/2022	Lembach

## Février 2022

05/02/2022	Betschdorf
06/02/2022	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
12/02/2022	Merkwiller
13/02/2022	Wissembourg Pharmacie Centrale
19/02/2022	Wissembourg Pharmacie Centrale
20/02/2022	Betschdorf
26/02/2022	Wissembourg Pharmacie de la Paix
27/02/2022	Merkwiller

## Mars 2022

05/03/2022	Wissembourg Pharmacie de la Paix
06/03/2022	Wissembourg Pharmacie Centrale

MAIRIE ET AGENCE POSTALE  
DE NIEDERLAUTERBACH

17 Rue de l'Ecole 67630 NIEDERLAUTERBACH

☎ 03.88.94.30.06

✉ [mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr)

Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h30 à 11h00

Mardi : 15h00 à 16h15

Jeudi : 17h00 à 18h00

## Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

3 Rue Principale, 67930 BEINHEIM

[www.cc-plaine-rhin.fr](http://www.cc-plaine-rhin.fr)

## Syndicat des Eaux de Lauterbourg et environs

26 Rue du Gal Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG